

AMÉNAGER UNE MÉTROPOLE MÉDITERRANÉENNE

Conseil de Métropole // Mercredi 25 janvier



DÉCRYPTAGE PAR STÉPHANIE JANNIN

Vice-présidente déléguée au développement durable du territoire et de l'espace public

Le Conseil de Métropole vient d'approuver le projet Montpellier Métropole Territoires. Celui-ci a pour objectif de définir, en amont des documents d'urbanisme⁽¹⁾, les grands principes d'organisation spatiale des politiques publiques. Il constitue un projet d'aménagement durable et innovant pour les habitants d'aujourd'hui et les générations futures, intégrant les grands défis du XXI^e siècle. Cette démarche, co-élaborée avec l'ensemble des maires de la Métropole, a permis de construire des propositions communes,

ainsi que de poser des jalons pour le dialogue engagé avec les territoires voisins, du Pic Saint-Loup à la mer Méditerranée et de Sète à Lunel. Trois objectifs fondamentaux guident notre action : la préservation de deux tiers d'espaces naturels et agricoles, en concentrant les besoins en matière d'urbanisme sur le tiers restant ; conserver une métropole accessible, en proposant notamment une offre de logement pour tous ; favoriser le développement économique métropolitain avec une stratégie foncière renforcée.



Les deux tiers du territoire métropolitain sont constitués d'espaces naturels et agricoles.

Montpellier Métropole Territoires se présente ainsi comme le projet d'une « Métropole rayonnante à 360° », cultivant son ouverture sur le bassin méditerranéen, au croisement de grands axes de transport européens, valorisant son joyau environnemental avec la proposition d'un Grand Parc Métropolitain permettant de déployer une politique agroécologique et alimentaire exemplaire, renforçant ses dynamiques de développement, mais surtout, veillant à rester une métropole à dimension humaine.

⁽¹⁾ Schéma de Cohérence Territoriale, Plan Local d'Urbanisme intercommunal, Programme Local de l'Habitat, etc.

SCHÉMA DE MUTUALISATION

COOPÉRATION FRUCTUEUSE ENTRE
LA MÉTROPOLE ET SES COMMUNES

« De nouveaux services »



PIERRE BONNAL,
vice-président délégué aux
ressources humaines pilote
la construction du schéma de
mutualisation.

Le schéma de mutualisation, adopté en 2015 par le conseil de Métropole, a pour objectif de développer des dynamiques de coopération entre la collectivité et ses 31 communes. « En 2016, grâce à cet élan impulsé, une meilleure coordination entre les services communaux et ceux de la Métropole a été possible et les communes ont accédé à de nouveaux services (plateformes informatiques, développement de l'offre culturelle, groupements d'achats, formations mutualisées...) », avance Pierre Bonnal, vice-président délégué aux ressources humaines. Trois champs d'intervention sont à souligner : la culture avec le projet de mutualisation de salles de spectacles communales, les ressources humaines et la programmation de formations mutualisées ainsi qu'un diagnostic des besoins informatiques communaux. Une coopération fructueuse qui se renforcera en 2017.

INTERNATIONAL

LA MÉTROPOLE SUR TOUS LES FRONTS

Du 30 janvier au 3 février, une délégation de la Métropole sera en mission d'affaires en Russie. Il s'agira tout d'abord de renouveler la convention économique entre la Ville de Montpellier et celle d'Obninsk et de finaliser ensuite l'accord de coopération élargie entre la Métropole et la Région de Kalouga (1,1 million d'habitants). À cette occasion, Philippe Saurel, président de la Métropole, accompagné de Chantal Marion, vice-présidente déléguée au développement économique et à l'international, rencontreront Anatoly Dmitrievitch Artamonov, gouverneur de la Région de Kalouga. Kalouga est actuellement une des régions les plus dynamiques dans la fédération de Russie et la première en termes d'investissements

étrangers : Peugeot-Citroën, Renault, Lafarge, L'Oréal, Samsung, Nestlé, Volvo, Volkswagen, Mitsubishi... y sont présents. Afin de poursuivre le renforcement des partenariats internationaux de la Métropole en matière de développement économique autour de la Méditerranée, une autre délégation fera route en direction de Fès (Maroc) au cours du premier semestre. Il y sera question d'innovation, d'incubation, de French Tech et de santé. En ligne de mire : dynamiser le jumelage avec la ville de Fès au niveau économique, construire des collaborations autour de la santé et du numérique et faire découvrir à une vingtaine d'entreprises métropolitaines l'écosystème économique marocain.

ASSAINISSEMENT

LA RÉUTILISATION DES EAUX USÉES EN TEST

C'est un projet porté par l'Institut national de Recherche en Sciences et Technologies pour l'Environnement et l'Agriculture (IRSTEA), auquel s'associe la Métropole dans le cadre de sa politique agroécologique et alimentaire. Cette expérimentation consiste en l'étude et l'évaluation des impacts de la réutilisation des eaux usées, une fois traitées, pour l'irrigation des terres agricoles, à l'aide d'un système innovant en goutte à goutte enterré. L'expérience se déroulera sur une durée de trois ans au niveau de la station d'épuration de Murviel-lès-Montpellier.



L'accès à l'eau brute constitue une garantie pour l'avenir de l'agriculture sur le territoire.

27 millions
d'euros



c'est le montant estimé de la nouvelle usine de traitement d'eau potable, dont le chantier débutera en 2020 sur le site de Valedau à Montpellier (derrière le Zénith Sud). Elle viendra renforcer le rôle de l'usine de potabilisation François Arago, la seule usine de traitement alimentant à ce jour la métropole, en traitant l'eau provenant du Bas Rhône. Une décision prise par la Métropole, en concertation avec la Régie des Eaux de Montpellier Méditerranée Métropole, afin de sécuriser davantage le système de distribution d'eau potable.

290 000 €

c'est le montant de l'opération Aquaméto, financée par la Métropole, l'Agence de l'Eau et l'ADEME. Elle sera menée sur le territoire par l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC) de Montpellier afin de sensibiliser le grand public aux économies d'eau. Diverses actions et la réalisation de diagnostics sont prévues afin d'inciter les habitants à réduire leur consommation d'eau à domicile et sur leur lieu de travail.

ale-montpellier.org



Suivez en direct les conseils de Métropole sur montpellier3m.fr